
Discours du capitaine Barney porteur du drapeau des Etats-Unis, lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours du capitaine Barney porteur du drapeau des Etats-Unis, lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire
an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 77-78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15854_t1_0077_0000_10

Fichier pdf généré le 05/11/2020

ce qu'il fera pour la liberté. Nous applaudissons à votre décret qui tue l'ambition et donne un nouveau lustre aux autorités républicaines, puisqu'il appelle à les exercer les hommes qui se distinguent par des actions fondées sur la vertu, et nous attendons avec impatience que le citoyen Latis vienne nous guider dans le chemin de la victoire.

Au bivouac sur Roth le 6 fructidor 2e année républicaine.

BONNARD, secrétaire,
G. DUBREUIL, off. de santé,
plus 49 signatures.

21

Les administrateurs du district de Rochefort [département de Charente-Inférieure] **se plaignent de ce que le citoyen Julien** [sic pour Jullien] **a prétendu avoir rallié les habitants de Rochefort aux principes républicains; ils ajoutent que ces habitants ont toujours été et seront toujours attachés à la représentation nationale.**

Insertion au bulletin (38).

22

Le ministre des Etats-Unis de l'Amérique [James MONROE] **envoie à la Convention le drapeau des Etats, pour être placé dans le sein de la Convention, en témoignage de l'union des deux nations, et conformément au décret de la Convention.**

L'hommage est reçu avec applaudissement.

Un membre demande que le capitaine Barney, porteur du drapeau et dont le ministre des Etats fait l'éloge, reçoive l'accolade fraternelle du président, et soit employé au service de la République.

Le président donne l'accolade fraternelle, et la Convention renvoie au comité de Salut public la demande faite d'employer le capitaine Barney (39).

Le président : On vient de me remettre une lettre en anglais dont la traduction qui y est jointe, annonce que le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique envoie un drapeau pour être mis dans la salle de la Convention, à côté du drapeau français. Il est rapporté par un officier des Etats-Unis.

La Convention ordonne son admission.

L'officier américain entre à la barre, au milieu des plus vifs applaudissements. Il porte un drapeau dont les couleurs sont les mêmes que celles de l'étendard de notre liberté, excepté qu'il y a de plus des étoiles sur le bleu.

Il présente les deux pièces suivantes, dont un secrétaire donne lecture (40).

[James Monroe, ministre des Etats-Unis d'Amérique au président de la Convention nationale, le 23 fructidor an II] (41)

Citoyen Président,

La Convention ayant décrété que les pavillons des républiques américaine et française seraient unis et flotteraient ensemble dans le lieu de ses séances en témoignage de l'union et de l'amitié qui doivent subsister éternellement entre les deux peuples, j'ai pensé ne pouvoir mieux manifester la profonde impression que m'a fait ce décret, et le sentiment de reconnaissance de mes constituans, qu'en faisant exécuter avec soin leur drapeau pour l'offrir, en leur nom, aux représentans du peuple français.

Je l'ay fait faire d'après la forme dernièrement décrétée par le Congrès, et l'ai confié au capitaine Barney, officier d'un mérite distingué, qui nous a rendu de grands services sur mer pendant le cours de notre révolution; il est chargé de vous le présenter, et de le déposer dans les lieux que vous jugerez à propos de lui désigner. Acceptez donc ce Pavillon, Citoyen Président, comme un nouveau gage de la sensibilité avec laquelle le peuple américain reçoit toujours les preuves d'intérêts et d'amitié que lui donnent ses bons et braves alliés, ainsi que du plaisir et de l'empressement avec lequel il accueille toutes les circonstances tendantes à cimenter, à consolider l'union et la concorde entre les deux nations.

James MONROE

[Discours du capitaine Barney porteur du drapeau à la Convention nationale] (42)

Citoyen président,

Ayant été chargé par le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis de l'Amérique d'apporter à la Convention nationale le Pavillon qu'elle lui avait demandé, Pavillon sous les auspices duquel j'ai eu l'honneur de combattre notre ennemy commun pendant la guerre qui a assuré notre liberté et notre indépendance; je m'acquitte de cette honorable commission avec la plus vive satisfaction, et le remets en votre main.

(40) *Moniteur*, XXI, 739.

(41) C 318, pl. 1290, p. 3. Signale en marge qu'il s'agit d'une traduction. Reproduit dans *Débats* n°721, 421; *Bull.*, 25 fruct.; *Moniteur*, XXI, 739; Dans ces deux derniers le nom de Barney est orthographié Barnery. Le *Moniteur* et les *Débats* signalent de vifs applaudissements à la fin de la lecture de cette lettre. *J. Paris*, n° 620; *Mess. Soir*, n° 754; *J. Mont.*, n° 135; *Ann. R. F.*, n° 284; *J. Perlet*, n° 719; *J. Univ.*, n° 1752; *Rép.*, n° 266; *F. de la Républ.*, n° 432; *M. U.*, XLIII, 413 et 418-419; *Gazette Fr.*, n° 985; *J. Fr.*, n° 717.

(42) C 318, pl. 1290, p.4. Mention marginale : traduction. *Bull.*, 25 fruct.; *Débats*, n° 721, 421-422; *Moniteur*, XXI, 739.

(38) P.-V., XLV, 203.

(39) P.-V., XLV, 203.

Dorénavant suspendu à coté de celui de la République, il deviendra le symbole de l'union qui subsiste entre les deux nations, et qui durera, je l'espère, autant que la liberté qu'elles ont si bravement conquise et si sagement affermie.

[*L'assemblée applaudit de nouveau.*]

*** : L'officier qui vient de parler à la barre est un des militaires les plus distingués d'Amérique; il a rendu de grands services à la liberté de son pays; il pourrait en rendre à la liberté française. [On lui avoit offert du service contre les Algériens; mais voulant combattre les Anglais, il est venu pour demander du service à la République française] Je demande que cette observation soit renvoyée à l'examen du comité de Salut public, et que le président donne l'accolade fraternelle à ce brave officier. (*On applaudit*)

Plusieurs voix : L'accolade !

Elle est décrétée.

L'officier américain monte avec le drapeau au fauteuil du président et lui donne le baiser fraternel, au bruit des applaudissements et des acclamations unanimes [des cris plusieurs fois répétés de *Vive la République ! vive les Etats-Unis !*]

MATHIEU : Un de nos collègues en rendant hommage aux talents et aux services de ce militaire, a dit qu'il pourrait être utilement employé par notre République. J'appuie le renvoi de son observation au comité de Salut public.

Le renvoi est décrété (43).

23

La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre transmet à la Convention nationale copie des dix procès-verbaux d'exécution de jugemens rendus par diverses commissions militaires, contre des condamnés à la peine de mort pour crime d'émigration (44).

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre fait passer le procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire séant à Ypres, qui condamne plusieurs émigrés.

Insertion au bulletin (45).

(43) Mentionné par *Bull.*, 25 fruct. Le texte reproduit est celui du *Moniteur*, XXI, 739. Les variantes entre crochets sont des *Débats* n° 721, 421-422; *J. Paris*, n° 620; *J. Mont.*, n° 135.

(44) *Bull.*, 27 fruct. Voir ci-dessous n° 25, n° 26, n° 33.

(45) *P.-V.*, XLV, 203.

24

Le conseil général de la commune de Rochefort [département de Charente-Inférieure] **dénie que, dans aucun temps, les citoyens de Rochefort se soient séparés de la représentation nationale, combat le rapport du citoyen Julien, [sic pour Jullien] et proteste de son attachement à la Convention.**

Insertion au bulletin, et renvoi de la pétition aux comités de Salut public et de Sûreté générale (46).

25

Le commissaire fait passer un autre procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire de Mézières [département des Ardennes] **contre Joseph Metdenberger, hussard au ci-devant régiment de Berchiny, pour fait d'émigration.**

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (47).

26

Le même commissaire fait passer un autre procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire de Strasbourg [département du Bas-Rhin] **contre Martin Kierzinger et George Fort, condamnés à la peine de mort pour crime d'émigration.**

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (48).

27

La commune d'Ensisheim [département du Haut-Rhin] **félicite la Convention sur sa fermeté, et l'invite à rester à son poste.**

Mention honorable, insertion au bulletin (49).

[*La société populaire de la commune d'Ensisheim à la Convention nationale, le 11 fructidor an II*] (50)

Encore une fois tu viens de sauver la patrie et la République; Continue d'abattre toutes ces

(46) *P.-V.*, XLV, 204.

(47) *P.-V.*, XLV, 204.

(48) *P.-V.*, XLV, 204.

(49) *P.-V.*, XLV, 204.

(50) C 320, pl. 1318, p. 18.